

Département de la Savoie

Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE

MAIRIE DE CEVINS

☎ 04.79.38.20.28

Fax 04.79.38.26.59



AVIS



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 07 Mars 2014 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14

Présents : 12

Votants : 13

Absents :

François KALIAKOUDAS.

Excusés :

M. Denis FORNEROT donnant pouvoir de vote à Mme Nadège PAILLARDIN.

Secrétaire de séance :

Mme Nadège PAILLARDIN.

Compte-rendu rédigé par M. Karim AMELLAL et approuvé par Mme Nadège PAILLARDIN et M. Bernard PIVIER.

En début de séance, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité **Mme Nadège PAILLARDIN** en tant que secrétaire de séance. Les deux derniers comptes-rendus ne sont pas approuvés par le Conseil Municipal.

BUDGET GENERAL :

Vote du Compte Administratif 2013 :

Le Conseil Municipal rejette à 2 votes contre (D. FORNEROT, N. PAILLARDIN), 9 votes d'abstention (A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, B. PIVIER, J.-P. PIVIER, S. PIVIER, N. POINTET) et 1 vote pour (J. MARQUES) le Compte Administratif 2013 du Budget Général.

Approbation du Compte de Gestion 2013 :

Le Conseil Municipal approuve à 3 votes pour (K. AMELLAL, A. COMBAZ, J. MARQUES), et 8 votes d'abstention (S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, B. PIVIER, J.-P. PIVIER, S. PIVIER, N. POINTET) et 2 votes contre (D. FORNEROT, N. PAILLARDIN), le Compte de Gestion 2013 du Budget Général, dressé par le Trésorier Principal d'Albertville et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2013.

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal décide à 6 votes pour (K. AMELLAL, A. COMBAZ, A. LOMBARDO, J. MARQUES, J.-P. PIVIER, N. POINTET), 5 votes d'abstention (S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, T. LEBRUN, B. PIVIER, S. PIVIER), 2 votes contre (D. FORNEROT, N. PAILLARDIN) d'affecter le résultat 2013 d'un montant de - 53 531.88 € en section d'investissement du BP 2014 et de reporter le solde de l'exercice 2013, d'un montant de 109 031.33 € en section de fonctionnement du BP 2014.

Vote des Taux d'Imposition 2014 :

Le Conseil Municipal décide de maintenir à l'unanimité les taux d'imposition 2013, à savoir : 5 % pour la Taxe d'Habitation, 7.45 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 78.64 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Ce qui porte le produit attendu à plus de 126 000 €.

Vote du Budget Primitif 2014 :

Le Conseil Municipal rejette à 8 votes contre (M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, N. PAILLARDIN, B. PIVIER, J.-P. PIVIER, N. POINTET), 3 votes d'abstention (A. COMBAZ, S. DELTOUR, S. PIVIER), 2 votes pour (K. AMELLAL, J. MARQUES) le Budget Primitif Général 2014, à hauteur de 751 531.33 € pour la section de fonctionnement et 215 031.21 € pour la section d'investissement.

BUDGET EAU :

Vote du Compte Administratif 2013 :

Le Conseil Municipal vote, à 3 votes pour (A. COMBAZ, T. LEBRUN, J. MARQUES), 8 votes d'abstention (S. DELTOUR, D. FORNEROT, M.-C. DORIDANT, A. LOMBARDO, N. PAILLARDIN, B. PIVIER, J.-P. PIVIER, N. POINTET), 1 vote contre (S. PIVIER), le Compte Administratif 2013 du Budget Eau.

Approbation du Compte de Gestion 2013 :

Le Conseil Municipal approuve à 4 votes pour (K. AMELLAL, A. COMBAZ, T. LEBRUN, J. MARQUES), 8 votes d'abstention (S. DELTOUR, D. FORNEROT, M.-C. DORIDANT, A. LOMBARDO, N. PAILLARDIN, B. PIVIER, J.-P. PIVIER, N. POINTET), 1 vote contre (S. PIVIER) le Compte de Gestion 2013 du Budget Eau, dressé par le Trésorier Principal d'Albertville et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2013.

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal décide à 8 votes pour (K. AMELLAL, A. COMBAZ, D. FORNEROT, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, J. MARQUES, N. PAILLARDIN, J.-P. PIVIER), 4 votes d'abstention (S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, B. PIVIER, N. PAILLARDIN), 1 vote contre (S. PIVIER) d'affecter le résultat 2013 d'un montant de – 68 538.01 €uros en section d'investissement du BP 2014 et de reporter le solde de l'exercice 2013, d'un montant de 19 467.64 €uros en section de fonctionnement du BP 2014.

Vote du Budget Primitif 2014 :

Le Conseil Municipal rejette à 6 votes contre (M.-C. DORIDANT, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, J.-P. PIVIER, S. PIVIER, N. POINTET), 5 votes d'abstention (A. COMBAZ, S. DELTOUR, D. FORNEROT, N. PAILLARDIN, B. PIVIER), 2 votes pour (K. AMELLAL, J. MARQUES) le budget Eau 2014, à hauteur de 123 337.04 €uros pour la section d'exploitation et 149 575.05 €uros pour la section d'investissement.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Travaux de réfection des murs du Vignoble : choix de l'entreprise :

Concerné par l'affaire, **M. Sébastien PIVIER** quitte temporairement l'assemblée délibérante.

M. Bernard PIVIER présente les différents devis sollicités pour la deuxième tranche des travaux de réfection des murs du vignoble :

- Entreprise SOUPRE : 30 000 Euros HT.
- Entreprise S. PIVIER : 19 941 Euros HT.
- Entreprise D. LOURO : 18 000 Euros HT.

Après avoir évoqué la qualité et le caractère urgent des travaux, le conseil municipal vote pour l'entreprise Sébastien PIVIER, qui avait déjà réalisé la première tranche des travaux.

M. Sébastien PIVIER rejoint l'assemblée délibérante, et annonce au Conseil Municipal ne pas souhaiter réaliser les travaux.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information, revote et retient à l'unanimité l'offre de l'entreprise David LOURO.

Bulletin Municipal 2014 : validation du contenu et date de distribution :

Le Conseil Municipal décide de reporter (à 9 votes pour : A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, N. PAILLARDIN, J.-P. PIVIER, N. POINTET) la validation du contenu et la distribution du Bulletin Municipal 2014, après les élections (3 votes d'abstention : J. MARQUES, B. PIVIER, S. PIVIER / 1 vote pour avant les élections : K. AMELLAL).

Autres :

Le Conseil Municipal définit le tableau du Bureau de vote pour les élections municipales. Celui-ci sera affiché au bureau de vote les 23 et 30 Mars 2014.

M. Samuel DELTOUR propose de poursuivre la gestion du site Internet communal après les élections municipales, bien que non élu. Le Conseil Municipal en prend acte et le remercie pour tout le travail accompli.

M. Antoine LOMBARDO évoque le remplacement du secrétaire de Mairie après son contrat qui prend fin le 31 Mars 2014. M. le Maire répond qu'une procédure de recrutement a été lancée auprès du Centre de Gestion de la Savoie, et de Pôle Emploi. De nombreuses candidatures sont déjà parvenues en Mairie.

Mme Nadine POINTET évoque le remplacement de l'employée communale (La Poste) pour ses jours de congés fin avril. M. le Maire répond que cette décision pourra être prise par la future équipe municipale, avec la possibilité de recruter une personne.

M. Bernard PIVIER soumet au Conseil Municipal le devis pour acquérir une autre armoire de rangement pour équiper la salle des associations (C3I), d'un montant de 271.46 Euros TTC. Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucune question orale n'étant posée, la séance est levée à 21h30.

CEVINS le 20 Mars 2014.

Le Maire,

Karim AMELLAL.